



Organisation
mondiale de la Santé

Ville amie des aînés

Plan d'actions

Morteau
Dossier de candidature 2016

Bienveillante auprès de ses aînés, la Ville de Morteau a initié depuis plusieurs années des services favorisant le bien vieillir.

En favorisant la mobilité (bus, taxi à la demande...) et l'accès aux services (accessibilité, aménagement du centre-ville, déneigement...), elle garantit au mieux l'autonomie des seniors.

Mais aujourd'hui, la ville se veut plus ambitieuse et souhaite répondre aux besoins des différentes populations seniors :

- mieux prévenir le vieillissement pour les jeunes seniors (activités culturelles, ateliers de prévention santé, accès à l'informatique, révision du code de la route...)
- mieux accompagner les personnes vieillissantes voire dépendantes (développement du centre hospitalier, gardes nocturnes, formation d'aides aux aidants...)

Enfin, par cette démarche de labellisation 'Ville Amie des Aînés', la Ville de Morteau s'engage à donner aux seniors toute la place qui est la leur au sein de la société en les impliquant davantage dans la construction de projets et en développant les rencontres intergénérationnelles.

Ce document présente les services et actions à destination des aînés déjà existants à MORTEAU ainsi que les projets qui seront réalisés au cours de ce mandat électoral (en bleu).

I. TRANSPORTS

Morteau étant une petite agglomération (14,11km) en zone rurale, elle a développé des services de transport adapté à sa taille et aux besoins des personnes à mobilité réduite (sans véhicule ou handicap) :

- Le petit bus adapté aux personnes handicapées dessert toutes les destinations essentielles : services (mairie, poste, gendarmerie, services sociaux, hôpital, maison médicale, maison de retraite, salle des fêtes, sécurité sociale, cinéma,...), commerces (centre-ville et zone commerciale) et lieux clés (église, cimetière, parc, ...)
- service de transport à la demande est assuré par une société de taxis conventionnée avec la Communauté de Communes du Val de Morteau pour desservir les 8 communes concernées

Pour favoriser le maintien de l'autonomie des seniors et favoriser la conduite en toute sécurité, la ville de Morteau et son CCAS souhaite développer des révisions régulières du code de la route, des tests de sensibilisation et de prévention routière.

II. ESPACES EXTERIEURS

Le centre-ville a été totalement réaménagé pour devenir zone prioritaire aux piétons pour permettre aux seniors de s'y promener en toute sécurité (vitesse limitée à 30 km/h, trottoirs larges, bancs...)

La propreté et le fleurissement, reconnus par 2 fleurs, favorisent également le bien-être. Face à la particularité des hivers longs et rigoureux, Morteau propose des services luttant contre l'isolement des personnes âgées durant cette période : déneigement et salage de tous les trottoirs de la ville au même titre que les routes, vente de grappes (crochets anti-glisse à fixer aux chaussures) à moindre coût (5€), déneigement d'un chemin piéton de la rue à la porte d'entrée des personnes de plus de 70 ans et/ou atteinte d'un handicap.

Une ville où l'on se sent bien est une ville où l'on se sent en sécurité. Pour garantir un maximum de sécurité, les élus ont décidé l'installation d'un système de vidéoprotection sur les 4 sites possiblement les plus à risques : place de la mairie, château Pertusier, place du champ

de foire et gymnases.

La ville de Morteau poursuit ses travaux d'accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite. Un plan d'action est défini pour les 3 prochaines années : Mairie, Eglise, Maison des Jeunes et de la Culture, maison des associations, chaussées...

Enfin, un projet ambitieux d'aménagement d'une zone de loisirs valorisera les berges du Doubs mais créera également un lieu agréable et sécurisé pour la détente des habitants. Cet endroit visera à favoriser les rencontres intergénérationnelles.

III. LIEN SOCIAL

Une nouvelle salle de convivialité a été aménagée par la mairie en 2013 pour y accueillir le club du 3ème âge.

Le CCAS et la médiathèque propose un service gratuit de portage de livres à domicile grâce au dévouement de bénévoles, occasion d'offrir aux bénéficiaires un temps d'écoute et d'échanges. Par ailleurs, pour favoriser l'accès à la culture et le lien social, le CCAS de Morteau, en partenariat avec la MJC, l'EHPAD, et d'autres associations locales, propose une séance de cinéma un lundi après-midi tous les deux mois pour les personnes âgées suivi d'un goûter.

Favoriser le bien vieillir à domicile, c'est également prévenir les risques de dépendance en les retardant au maximum. La Ville de Morteau souhaite intensifier les ateliers de prévention du vieillissement : équilibre, mémoire, sommeil, nutrition...

Enfin, les élus souhaitent développer les visites à domicile par les agents du CCAS auprès des personnes de plus de 75 ans, veuves, qui ne bénéficient d'aucun service à la personne.

IV. HABITAT

La ville a lancé un appel à projet aux bailleurs sociaux pour la construction d'un immeuble intergénérationnel constitué de petits logements à loyers modérés adaptés aux Seniors en perte d'autonomie sur un terrain situé en centre-ville, à proximité des services et commerces. A ce jour, ce projet intitulé 'La Canopée 2' en est à la phase de réflexion avec les bailleurs.

V. PARTICIPATION CITOYENNE ET INCLUSION SOCIALE

Chaque année, à l'occasion des vœux au monde associatif, la municipalité récompense les bénévoles méritants et chaque année, les seniors sont largement représentés : en 2015, 3 personnes de plus de 65 ans sur 5 ont été mises à l'honneur pour leur investissement bénévole.

Les actions valorisant les rencontres intergénérationnelles se multiplient chaque année : action autour du jardin entre les résidents de l'EHPAD et les enfants du centre de loisirs, autour du sport avec les élèves des écoles maternelles,....

En posant candidature à 'Ville Amie des Aînés', la Ville de Morteau souhaite s'engager dans une démarche active de consultation des Seniors.

Ainsi, dès l'automne, elle proposera des réunions publiques animées par un élu et un agent du CCAS. Ces réunions seront organisées par quartier afin de favoriser la proximité, de permettre à tous de s'exprimer, d'échanger. Elles seront l'occasion de présenter les services existants dans les différentes thématiques défendues par le titre Ville Amie des aînés et de solliciter leurs avis sur les projets à développer, les actions à mettre en place pour améliorer la qualité de vie au sein de la commune.

Suite à ces consultations, des groupes de travail autour des projets phares qui seront ressortis pourront être mis en place.

VI. INFORMATION ET COMMUNICATION

Pour impliquer les seniors dans la vie communale, il doit avant tout pouvoir accéder à l'information. La ville souhaite développer la communication en gros caractères ainsi que les actions favorisant l'accès à l'informatique et à internet.

VII. AUTONOMIE ET SERVICES DE SOINS

Le CCAS de Morteau propose un service d'aide aux petits travaux pour les personnes âgées de plus de 70 ans et/ou personnes handicapées. Par un appel au CCAS, un agent technique de la

commune intervient au domicile de la personne dans un délai maximum de 24h, pour réaliser des petits travaux pour lesquels une entreprise ne se déplacerait pas : changer une bouteille de gaz, changer une ampoule, suspendre des cadres, déplacer des meubles, changer un joint de robinet...

La Ville de Morteau veille à offrir les services de soins à sa population. Sa maison médicale regroupe 7 médecins libéraux, 1 diététicienne, 1 podologue et 1 psychologue.

De plus, elle accueille des permanences de médecine spécialisée en partenariat avec le centre hospitalier de Pontarlier à savoir : orthopédie, urologie, chirurgie digestive, diabétologie, endocrinologie, gestion de la douleur, médecine physique et de réadaptation, addictologie, gastrologie...

Le Centre hospitalier Paul Nappes de Morteau compte 5 services :

- L'hôpital avec 20 lits de médecine (cours séjours gériatrique – moyenne d'âge 84 ans) et 20 lits de réadaptation et soins de suite (*Au sein de ces établissements, ce sont les médecins traitants référents qui interviennent auprès de leurs patients hospitalisés*).
- L'unité de soins Longue Durée avec 30 lits
- L'EPAHD avec 96 lits
- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) avec 52 places (pour les + 60 ans)
- L'accueil de jour avec 10 places pour les GIR 1 à 4

Par ailleurs, le centre hospitalier Paul Nappes a été retenu par l'Agence Régionale de Santé pour expérimenter pendant deux ans un service de **Coordination d'Appui aux Personnes Âgées (CAPA)** ; Ce service vise l'amélioration des parcours de santé des personnes âgées de plus de 75 ans sur 5 cantons du Pays Horloger dont le Val de Morteau. L'objectif est de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile, repérer et suivre les fragilités, éviter des hospitalisations, programmer des consultations d'orientation gériatrique, apporter un meilleur confort de vie en utilisant la domotique et en agissant sur les risques relatifs à la prise en charge médicamenteuse, les chutes, la dénutrition et la dépression. La CAPA est constitué d'un binôme infirmier/travailleur social en lien avec le réseau de santé ARESPA et l'équipe mobile de gérontologie du CHIHC.

Fort de constater que les chutes chez les personnes âgées sont le premier motif d'hospitalisation pour les personnes suivies par la CAPA, cette dernière réfléchit, en étroite

collaboration avec la ville, son CCAS et les partenaires locaux intervenants auprès des personnes âgées, à des actions innovantes pour favoriser le maintien à domicile et prévenir les chutes : dispositif de téléassistance, gardes nocturnes, chemins de marche lumineux...

Pour 2016, le Centre hospitalier Paul Nappes projette la mise en place d'évaluations gériatriques sur prescription médicale. En vue de prévenir au mieux les risques, les personnes âgées seraient invitées en amont, à venir faire un bilan global sur une journée avec les différents professionnels.

Enfin, particulièrement sensible au maintien à domicile des personnes âgées dans des conditions optimales, le CCAS mène une réflexion avec les partenaires locaux (médecins, services de soins à domicile et d'aide à la personne...) sur la pertinence de la mise en place d'un service de gardes nocturnes.

Ce service viserait à répondre à 2 types de besoins :

- Les interventions ponctuelles au cours de la nuit en cas de chutes ou problèmes imprévus : l'intervention d'un professionnel de proximité permettrait d'évaluer la gravité de l'accident, éventuellement de relever et apporter les soins nécessaires et pourrait limiter l'intervention des pompiers et donc l'orientation aux urgences (fatigante et coûteuse).
- Les interventions régulières (pour soins, hygiène, prise de médicaments, sécurité...) pour les personnes en perte d'autonomie importante (GIR 4, attente d'un placement en institution, sortie d'hôpital...)

Face au vieillissement de la population et au manque de places en structure d'accueil, les aidants familiaux sont des '*piliers*' pour la prise en charge et le bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie et/ou malades.

La Ville de Morteau souhaite s'engager dans l'accompagnement des aidants :

L'aidant familial est souvent isolé dans une fonction épuisante. La collectivité doit l'accompagner, lui donner les moyens d'agir, de comprendre, de se positionner, mais aussi de prendre des pauses pour ainsi éviter son épuisement et favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible. Le CCAS s'engage à multiplier les actions d'aide aux aidants familiaux : soirées d'information et d'échanges, formation, café des aidants...